



MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

Demande de permis de construire selon la procédure simplifiée

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

- Requérant(s) :** Commune de Gletterens
Place du Tilleul 1
1544 Gletterens
- Objet :** Amélioration thermique de la toiture et des façades de l'étage du bâtiment. Changement de production de chaleur, PAC avec sondes géothermiques. Pose de panneaux photovoltaïques
- Article(s) :** 658 RF
- Localisation :** Route des Grèves 18 – 1544 Gletterens

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

11 avril au 09 mai 2025

(suspension du délai art. 30 CPJA du 12 au 27 avril inclusivement)

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un courrier avec motivation auprès du secrétariat communal.

AU NOM DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

